

SYNDICAT GENERAL

Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 18 mars 2013

Camarades,

Le groupe de direction de notre établissement s'est réuni ce matin et a décidé que la journée d'intempéries du mardi 12 mars devra être régularisée, pour les salariés n'ayant pu se déplacer, par la pose d'un RTT.

Une fois de plus, la direction, par cet acte, démontre le mépris qu'elle peut avoir pour chacun d'entre nous et une fois de plus, elle ne tient pas compte de nos demandes pourtant légitimes.

Que cherche t-elle à faire ??

Obliger les salariés à se déplacer, coûte que coûte, au risque d'avoir à gérer de nombreux accidents de trajets, voir même des cas plus graves ?

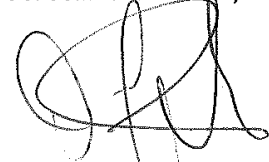
A l'heure où l'on se félicite de la baisse du nombre d'AT et que l'on prône la sécurité avant tout, quelle crédibilité devons nous accorder à la direction ?

Devant un tel manque de considération humaine, j'annonce à la direction que désormais, chacun ne fera le travail que pour lequel il est payé et reconnu !

Fini les dérogations à tout va, destinées à marquer le sous effectif récurrent ; fini de se casser le cul pourrien quand on voit la considération que l'on a !!

Au regard des volumes importants d'heures supplémentaires effectués, qui dépasse largement les contingents autorisés, il va falloir que notre directeur général soit très bon pour rattraper tant d'erreurs, car il ne suffit pas de parler comme un livre quand on raisonne comme une couverture !! **A bon entendre !**

Le Secrétaire Général,



L.DELAPORTE

Pour info et affichage